

Les fosses de visite sont de moins en moins utilisées puisqu'il existe aujourd'hui des appareils de levage qui permettent de soulever de façon sécuritaire une grande variété de véhicules. Cependant on trouve encore des fosses dans certaines collectivités et elles présentent plusieurs dangers. Cette fiche a pour objectif de recenser les principaux risques auxquels le personnel effectuant des travaux dans les fosses de visite est exposé et de proposer des mesures de prévention et de protection à mettre en œuvre pour les éviter.

Les risques

Les **risques principaux** sont les suivants :

- chutes de hauteur dans le fond de la fosse, particulièrement en cas de manque d'éclairage,
- chutes de plain-pied si le fond de la fosse est sale ou encombré,
- chutes d'objets
- intoxications dues à la présence de gaz,
- explosion ou incendie, dus à la présence de produits inflammables et d'oxygène,
- risques liés à l'ergonomie du poste de travail,
- bruit et vibrations.

Aménagement d'une fosse

• Construction

Dimensions : profondeur comprise entre 1,40 mètres et 1,60 mètres.

Balisage au sol délimitant de façon visuelle le pourtour de la fosse par des bandes de couleurs alternées contrastées et antidérapantes (jaunes et noires ou rouges et blanches). Ce balisage peut être complété par un dispositif de guidage des roues afin de faciliter l'engagement des véhicules.

Dispositif de protection : quand la fosse n'est pas utilisée, l'entourer d'un **garde corps** solide ou la recouvrir (planches robustes et bien ajustées). La meilleure solution consiste à installer des barrières relevables.

Plinthes autour de la fosse (empêchant la chute des outils dans la fosse).

Niches dans les parois (pour déposer les outils et les pièces).

Fosse **construite dans l'axe** d'accès des véhicules et hors des voies de circulation du personnel.

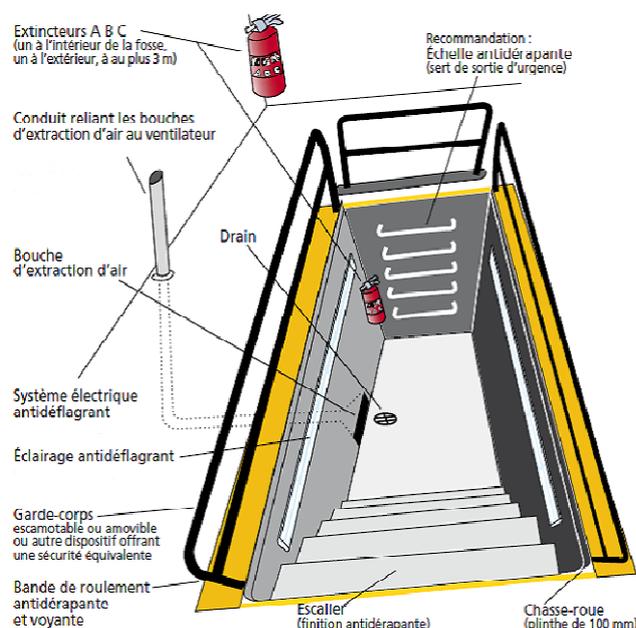
Un **accès à chaque extrémité**, l'un des deux étant considéré comme accès de secours. L'accès principal est un **escalier** muni de marches antidérapantes (métal déployé, béton revêtu de grains de corindon...), l'usage du bois est déconseillé (glissant en présence de produits gras). L'accès de secours peut être assuré par une échelle fixée dans la structure de la fosse.

Sol légèrement en pente avec regard d'évacuation (facilite le recueil des effluents).

Sol et parois : en matériaux imperméables, de couleur claire, résistants aux solvants et facilement lavables. Revêtement de sol antidérapant.

Extincteur approprié dans la fosse facilement accessible et vérifié périodiquement. A proximité de la fosse, installer un moyen d'extinction supplémentaire (RIA, extincteur à eau pulvérisée...).

Rails de guidage pour le bac de récupération des huiles de vidange et du cric mobile afin de limiter les efforts de manutention.



- **Installation électrique et éclairage**

L'installation électrique de la fosse doit être résistante aux chocs mécaniques ainsi qu'à la présence éventuelle d'eau et d'hydrocarbures. Notamment des **prises électriques étanches**, qui doivent être en nombre suffisant et judicieusement réparties.

L'**éclairage** général de la fosse :

- est installé sous verre dormant (dont l'indice de protection est IP 55),
- est de préférence encastré dans les parois,
- assure un niveau d'éclairage moyen de 250 lux.

L'éclairage de sécurité possède le même indice de protection (IP 55) (pour permettre l'évacuation en sécurité de l'ensemble du personnel). Si besoin, les lampes baladeuses devront être de type étanche, conforme à la norme NF EN 60598-2-8.

Tout éclairage par flamme nue (briquet, allumette...), pour descendre dans une fosse, voire y jeter un coup d'œil, est strictement interdit.

- **Ventilation**

Prévoir un **dispositif de captage ponctuel** des gaz d'échappement pour les travaux de réglage de moteur. Ce dispositif doit être adaptable aux positions du pot d'échappement.

A défaut, un dispositif de ventilation au fond de la fosse assurant le **renouvellement de l'air** (débit minimal de 500 m³/heure) et limitant l'inconfort pour l'agent (gêne si la vitesse d'air est trop forte) devra être installé. Lors de la construction, encastrer dans la maçonnerie les gaines nécessaires.



Les méthodes de travail

Les consignes de sécurité relatives à l'utilisation de la fosse de visite sont affichées au poste de travail.

- **Avant le travail - phase de préparation**

Placer le véhicule de manière à disposer de suffisamment d'espace pour sortir de la fosse en cas d'urgence (la position du véhicule ne doit pas obstruer les accès).

Brancher le dispositif d'évacuation des gaz d'échappement à chaque fois qu'un réglage moteur est à effectuer. S'assurer que le système de ventilation fonctionne efficacement.

Poser des cales pour empêcher le véhicule de se déplacer.

- **Pendant le travail**

Porter des lunettes de protection, des chaussures et un casque de sécurité.

Prendre soin de **limiter** au maximum **les égouttures et déversements** d'essence dans la fosse.

Ne pas utiliser l'essence (à cause du risque d'explosion).

- **Après le travail**

Nettoyer la fosse et en particulier les moyens d'accès aussi souvent que nécessaire (pour éviter l'accumulation de graisse et d'huile).

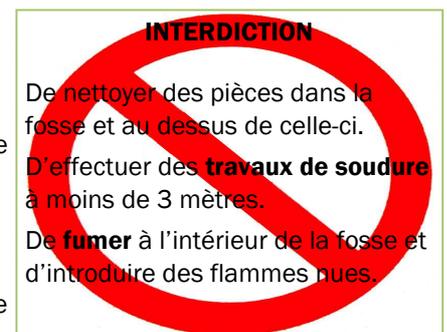
Éliminer les objets encombrant la fosse inutilement. Ranger les outils.

Retirer toutes les matières inflammables et combustibles de la fosse.

Relever les barrières ou recouvrir la fosse.

Ne pas sauter au-dessus d'une fosse.

Ne pas vidanger un réservoir d'essence au-dessus ou à proximité d'une fosse (les vapeurs d'essence et les solvants pour peinture sont plus lourds que l'air, ils se concentreraient alors dans la fosse).



Références

Recommandation R.468 « Pour l'utilisation, l'aménagement et la rénovation de fosses de visite pour véhicules et engins »